



01

janv.  
2017

▲ Niv. 2

Aucune  
réponseFédération de  
Russie

n° 63/2016

Création de l'alerte : 16 juin 2016

## La loi sur les agrégateurs d'information sape la liberté des médias en ligne

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Autres actes ayant des effets dissuasifs sur la liberté des médias

### AUCUNE RÉPONSE

**AUTEUR :** Article 19, Index, RSF

Le 10 Juin 2016, la Douma a approuvé les amendements à la loi «Sur l'information, les Technologies de l'information et la protection de l'information» et au Code des infractions administratives de la Fédération de Russie". Selon les amendements, "les agrégateurs d'information" – c'est-à-dire, les propriétaires de moteurs de recherche sur Internet – qui ont plus d'un million d'utilisateurs quotidiens seraient tenus de vérifier la véracité de l'information "publiquement importante " avant sa diffusion. Si l'information "publiquement importante " collectée par les agrégateurs d'information se révèle falsifiée, Roskomnadzor (le Service fédéral russe pour la surveillance du secteur des télécommunications, technologies de l'information et des communications de masse) peut exiger son retrait. Lorsque le matériel publié n'est pas supprimé, les individus peuvent être condamnés à une amende pouvant aller jusqu'à trois cent mille roubles (4.000 euros), les fonctionnaires - jusqu'à sept cent mille roubles (9.500 euros), et les entités juridiques - jusqu'à trois millions de roubles (40.500 euros).

La loi comprend un certain nombre de termes généraux susceptibles d'interprétations abusives. Elle confère également la responsabilité des matériaux publiés à des tiers, ce qui pourrait conduire à une forme de censure. Dunja Mijatović, Représentante spéciale de l'OSCE sur la liberté des médias, a fait part de ses inquiétudes au sujet de cette loi qui "pourrait entraîner l'ingérence gouvernementale dans l'information en ligne et introduire l'auto-censure au sein des entreprises privées", réduisant ainsi le flux libre de l'information en ligne.

Les amendements, qui avait déjà passé deux lectures à la Douma, ont reçu l'appui unanime de l'ensemble des 319 députés de la Douma. Le 11 Juin, tel que requis par la Constitution

russe, le projet de loi a été envoyé pour examen au Conseil de la Fédération, qui adoptera ou rejettera le projet de loi dans un délai de quatorze jours. S'il est adopté, le projet de loi sera envoyé au Président pour signature dans un délai de 5 jours, avant d'entrer formellement en vigueur.

### MISES À JOUR

**01 janv. 2017 :** Le 1er janvier 2017, la loi sur les agrégateurs d'information est entrée en vigueur.

**23 juin 2016 :** Le 23 juin 2016, le président russe Vladimir Poutine a signé la nouvelle loi sur les agrégateurs d'information.

➔ [Le texte de la loi \(en russe\)](#)

### INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- ➔ [Lettre du Rapporteur spécial des NU sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression/Rapporteur spécial des NU sur le droit de réunion et d'association pacifiques/Rapporteur spécial des NU sur la liberté de religion ou de conviction \(en anglais\)](#)
- ➔ [Information publiée sur la plateforme Mapping Media Freedom \(en anglais\) : "Russia/Россия: Lower house adopts bill regulating news aggregators"](#)

### SUITES DONNÉES

- OSCE 15 juin 2016** | La loi russe régulant les agrégateurs d'information pourrait négativement affecter la liberté d'information sur le net, a déclaré la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias
- ➔ [Communiqué de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias \(en anglais\)](#)